

Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Cégep de La Pocatière

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de La Pocatière a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Les indicateurs du taux global de réussite des cours pour les années de l'application du plan, situés au-dessus de ceux de l'ensemble du réseau, enregistrent une légère progression. On note cependant une chute de cet indicateur en 2002 qui pourrait, selon le Collège, correspondre à la baisse de la moyenne générale au secondaire des étudiants formant cette cohorte. Le Collège explique cette situation par le fait également qu'il s'agissait de la première année d'implantation du nouveau programme de *Sciences humaines*.

En ce qui concerne les taux ventilés, si on compare les indicateurs des années 2000 à 2002 à ceux des années de référence, on remarque que les taux de réussite « *fort et maximal* » sont en progression.

Les cibles que s'était fixées le Collège ont été atteintes. Dans le but de rehausser le taux de réussite global, le Collège avait, en outre, ciblé des cours qu'il considérait névralgiques dans le cheminement des nouveaux élèves. Les résultats indiquent que le Collège est parvenu à remonter le taux de réussite pour le premier cours de français mais que de grandes variations marquent les cours de première session en mathématiques.

La réinscription en troisième session

En tenant compte des deux années de référence, soit les années 1998 et 1999, on remarque que la réinscription au troisième trimestre est restée la même et que les taux sont au-dessus de l'ensemble de ceux du réseau. Les taux de réinscription oscillent autour de 90 % pour les années 2000 et 2001, ce qui permet au Collège l'atteinte de sa cible.

Le Collège avait aussi ciblé les programmes de *Sciences humaines* et de *Sciences de la nature* du Centre d'études collégiales de Montmagny; les indicateurs démontrent une augmentation des taux de réinscription.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. De façon générale, les indicateurs de diplomation pour l'ensemble de la population progressent ou sont restés relativement stables. En effet, les taux de diplomation en durée prévue sont en hausse par rapport aux années de référence; les taux de diplomation deux ans après la durée prévue connaissent également une progression tandis que les taux pondérés de diplomation enregistrent des écarts positifs tournant autour de 9 %. Cependant, certains chiffres préoccupent le Collège qui souligne qu'il y apportera

un suivi attentif. C'est le cas notamment du taux de diplomation en durée prévue de la cohorte 2000 au secteur préuniversitaire qui a fléchi de quelque 6 points par rapport à l'année précédente. Soulignons également, au secteur *d'Accueil et intégration*, que les taux de diplomation deux ans après la durée prévue accusent une baisse importante pour la cohorte de 1998.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège estime que ces résultats sont fort encourageants et qu'ils lui permettront de poursuivre leurs objectifs du prochain plan. Les écarts positifs enregistrés pour les indicateurs du taux pondéré de diplomation, souligne le Collège, ne peuvent que stimuler leur motivation pour la mise en œuvre du prochain plan.

La Commission observe que le Collège enregistre des taux élevés et que les cibles visent à les maintenir à ce niveau, ce que le Collège réussit à faire, arrivant parfois à les dépasser légèrement.

La mise en œuvre

Le Cégep de La Pocatière a mis en œuvre la majorité des mesures prévues à son plan. Selon son analyse, les forces de la mise en œuvre découlent d'une conviction partagée par tous les intervenants du milieu. Le Collège atteint un haut niveau de réussite depuis plusieurs années et cela constitue une base sur laquelle chacun peut compter pour appliquer, ajuster et concevoir les mesures susceptibles de soutenir les élèves. Pour le prochain plan, le Collège se propose de resserrer le suivi afin d'augmenter l'efficacité de la coordination de l'ensemble des mesures du plan.

La Commission note que la plupart des actions ont été réalisées et tout porte à croire que le Collège a raison d'être satisfait. De plus, la Commission a également noté que l'adhésion et la motivation des intervenants constituent un point fort au plan de réussite du Cégep.

L'efficacité des mesures

Les mesures mises en place par le Plan de réussite se sont greffées à d'autres actions que le Collège considère bien ancrées. Le plan a contribué à les faire connaître, à les généraliser à l'ensemble du Cégep ou à les réactualiser. Même si pour le Collège, il est difficile d'isoler les effets de chacune des mesures sur la réussite, il estime que certaines actions ont été particulièrement efficaces. C'est le cas particulièrement de l'encadrement et du suivi des

élèves, de l'émission d'un bulletin de mi-session, cette dernière mesure s'est même étendue à l'ensemble des programmes techniques. Toutes ces opérations ont des caractéristiques communes dont la flexibilité et la souplesse d'utilisation, la disponibilité et la concertation des collaborateurs, la coordination des actions dans un même programme, la sensibilisation autour de la réussite. Mais, aux dires du Collège, ce qui émerge de toutes ces actions, c'est la grande disponibilité des enseignants, des techniciens et des professionnels qui ont à cœur la réussite.

Pour sa part, la Commission estime que le Collège a fourni un effort considérable dans son bilan en évaluant la plupart des mesures inscrites au plan tout comme celles ciblées par la Commission. Le bilan du Collège résulte d'une analyse rigoureuse de la mise en œuvre de son plan de réussite.

Dans son prochain plan, le Collège devra maintenir ses résultats et la motivation de l'ensemble des intervenants. Il faudra également s'interroger sur certains taux qui semblent plus fragiles dont le taux de diplomation deux ans après la durée prévue pour le secteur *Accueil et intégration*. Le Collège constate que pour son prochain plan, il devra, notamment, poursuivre l'implantation d'un nombre restreint de mesures gagnantes, recentrer les activités autour du programme d'études, préciser des cibles moins nombreuses et compréhensibles pour tous. La Commission l'y encourage.

Conclusion

Les indicateurs de réussite au Cégep de La Pocatière montrent que le Collège progresse vers les cibles qu'il s'était fixées et qu'il maintient de bons résultats. La majorité des mesures ont été mises en œuvre, elles témoignent de la préoccupation de l'ensemble des intervenants à la réussite des élèves, elles contribuent également au succès du Plan de réussite.

La Commission tient à souligner l'intérêt du Collège pour mettre de l'avant les mesures relatives aux relations maître-élève. C'est le cas notamment des actions visant le perfectionnement des enseignants sur les thèmes privilégiés de la réussite éducative, de celles de la pédagogie de première session ou encore de la mesure touchant l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Esther Boyer, agente de recherche